

CAMPAGNE 2340

Résultats probants, ajustements nécessaires

Éduc'alcool semble sur le point de remporter son pari : la plupart des Québécois sont désormais en mesure d'identifier spontanément les limites quotidiennes de consommation d'alcool recommandées (61 % pour les limites des femmes et 57 % pour les limites des hommes). Et de manière assistée, ce sont 8 Québécois sur dix qui connaissent ces limites.

Les limites hebdomadaires (10 verres pour les femmes et 15 pour les hommes) sont moins connues. C'est normal : nos campagnes mettent davantage l'accent sur les limites quotidiennes que sur les limites hebdomadaires. Par ailleurs, la moitié des Québécois est en mesure d'indiquer spontanément les règles de la consommation modérée et les trois quarts d'entre eux le sont lorsque interrogés de manière assistée.

Telles sont les grandes conclusions de l'enquête menée par CROP pour mesurer les résultats de la quatrième phase de notre campagne de promotion des niveaux de consommation d'alcool à faible risque qui s'inscrit dans le plan quinquennal d'Éduc'alcool.

Encore cette année, la campagne a été comprise par 80 % des Québécois qui l'ont appréciée dans les mêmes proportions, dépassant la norme de CROP à ce chapitre.

Enfin, la notoriété d'Éduc'alcool a augmenté, atteignant désormais 84 %, et la crédibilité de notre organisme se maintient au sommet de 96 %.

Deux grands défis se présentent toutefois pour la phase 2016 de la campagne. D'une part, il faut communiquer au public des informations que 60 % des Québécois connaissent déjà parfaitement et, d'autre part, rejoindre les 40 % qui ne les ont pas encore tout à fait intégrées. En outre, il nous faudra trouver les meilleures façons de joindre les téléspectateurs, et particulièrement les plus jeunes, qui parviennent de mieux en mieux à éviter les messages publicitaires.

Mission accomplie donc pour Éduc'alcool, mais il reste encore beaucoup à accomplir.



LES EFFORTS D'ÉDUC'ALCOOL PORTENT FRUIT :**Les Québécois, champions de la modération au Canada**

Les plus récents résultats de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD 2013) qui viennent d'être rendus publics font ressortir une donnée majeure sur les comportements des buveurs d'alcool au pays : le Québec est la province où les buveurs respectent le plus les niveaux de consommation d'alcool à faible risque. Qu'il s'agisse d'éviter les risques à court terme en respectant les limites quotidiennes de 2 verres pour les femmes et de 3 pour les hommes ou ceux à long terme en ne buvant pas plus de 10 et 15 verres par semaine, les Québécois sont les champions de la modération au Canada.

Premiers de classe

De fait, le Québec est la seule province dont moins de 20 % des buveurs (19,7 %) a dépassé les niveaux hebdomadaires recommandés. Il est suivi par la Saskatchewan et l'Ontario (20,3 %), puis par le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard (20,4 %). En queue du peloton, on trouve Terre-Neuve-et-Labrador avec 25,3 % et l'Alberta avec 23,4 %.

Le Québec fait encore mieux pour ce qui est du respect des niveaux de consommation quotidienne pour limiter les risques à court terme, puisque, là encore, il est la seule province dont moins de 14 % des buveurs les a dépassés (13,7 %). Il est suivi par la Saskatchewan (14,6 %), l'Ontario (14,7 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (15,2 %). En queue de peloton : Terre-Neuve-et-Labrador (20,3 %), le Nouveau-Brunswick (16,9 %), l'Alberta (16,8 %) et la Nouvelle-Écosse (16,7 %).

Les Québécois également en tête pour les connaissances

Par ailleurs, c'est également au Québec que la connaissance des niveaux de consommation d'alcool à faible risque est – et de très loin – la plus élevée au pays. De fait, la toute récente recherche menée par CROP pour le compte d'Éduc'alcool, en avril 2015, fait ressortir que 6 Québécois sur 10 peuvent citer spontanément les niveaux quotidiens de consommation d'alcool à faible risque et 4 sur 10 les niveaux hebdomadaires. De manière assistée, le seuil de connaissance passe à 8 et 7 Québécois sur 10 respectivement.

On ne peut pas attribuer aux seules interventions et campagnes d'Éduc'alcool les résultats obtenus en matière de comportements, quoique notre organisme y ait assurément apporté une contribution non négligeable, mais pour ce qui est de la connaissance, il est indiscutable que c'est à Éduc'alcool, qui mène depuis 4 ans des campagnes systématiques sur cette question, que revient le mérite. Une hirondelle ne fait certes pas le printemps et il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers. Nous prenons ces résultats comme un plancher à partir duquel nous devons continuer à progresser, car c'est davantage une responsabilité qu'un compliment que nous retenons de ces enquêtes.



RAPPORT ANNUEL 2014 DU CONSEIL D'ÉTHIQUE DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES BOISSONS ALCOOLIQUES :
Des réformes nécessaires aux lois sur l'alcool et des pratiques exemplaires à souligner

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, présidé par Me Claude Béland, a rendu public ce matin son huitième rapport annuel sur les pratiques des membres de l'industrie en matière de communication, de commercialisation et de promotion de l'alcool. Contrasté, ce rapport insiste sur la nécessité absolue d'appliquer plus vigoureusement et de réformer rapidement les lois sur l'alcool pour mettre fin à des abus intolérables observés dans certains bars et chaînes d'alimentation; en contrepartie, il souligne, pour la toute première fois, des pratiques exemplaires qu'il entend encourager à l'avenir.

Les chaînes d'alimentation contournent grossièrement la loi sur le prix minimum de la bière

Pour une deuxième année consécutive, le rapport du Conseil dénonce, cette fois beaucoup plus vigoureusement, la pratique courante des chaînes d'épicerie et de plus en plus de stations-services qui banalisent l'alcool en l'utilisant comme appât pour attirer le consommateur en magasin. C'est à un point tel qu'elles en font un produit d'appel pour attirer les consommateurs dans leurs établissements et qu'elles contournent également de manière flagrante le prix minimum de la bière.

« Notre rapport contient des exemples de promotions, qui font totalement fi de l'éthique commerciale, et des exemples de contournements grossiers des lois, non seulement en toute impunité, mais surtout de manière tout à fait légale et dûment approuvée par les autorités réglementaires », a précisé Me Claude Béland, qui invite la ministre de la Sécurité publique à réfléchir sérieusement à la limitation du nombre de permis d'établissements licenciés et à mettre sur pied un encadrement plus rigoureux et plus restrictif des permis émis chaque année.

Recours à la sexualité, au sexisme et à l'alcool gratuit dans les bars

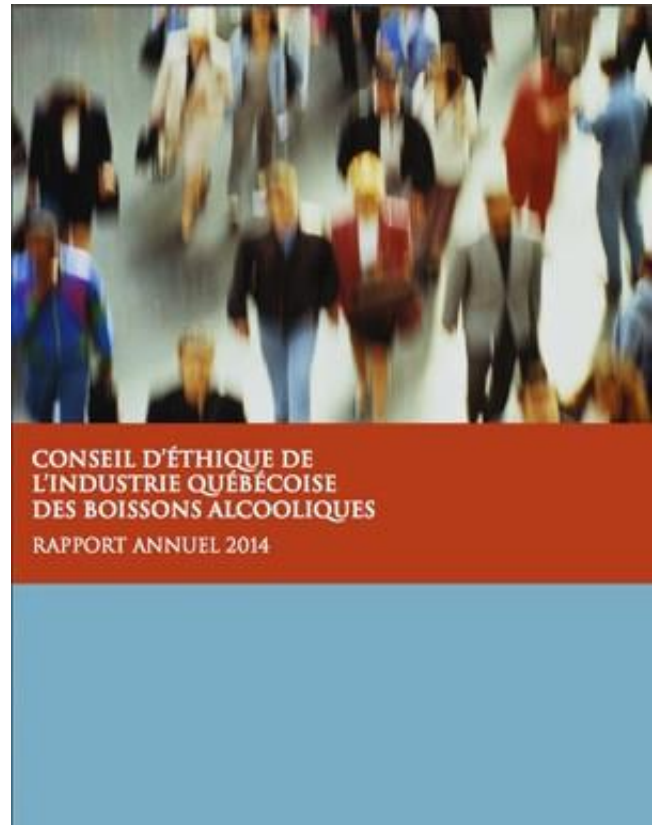
Le Conseil déplore également la poursuite des pratiques totalement inacceptables de certains bars qui se livrent à des violations des règles d'éthique auxquelles leur association a adhéré et qui violent en plus les règlements et les règles les plus élémentaires de décence en toute impunité.

On note en effet toujours autant de plaintes à l'encontre des pratiques commerciales et promotionnelles des bars qui exploitent la sexualité, recourent au sexisme, vendent l'alcool à des prix dérisoires et en offrent gratuitement, violant ainsi ouvertement la loi.

Mettre fin au laxisme

Aussi, le Conseil d'éthique a-t-il déposé un mémoire à la ministre de la Sécurité publique, responsable de la réforme des lois sur l'alcool, la pressant de prendre les mesures requises pour « régulariser de manière efficace la jungle qu'est devenue la commercialisation de l'alcool au Québec ».

« Le Conseil a déjà déploré le manque de moyens de la Régie des alcools, des courses et des jeux dans l'application des lois et règlements. Aujourd'hui, nous constatons que les lois et les règlements eux-mêmes sont d'un laxisme permettant tous les excès et tous les contournements des règles régissant la vente d'alcool. C'est inadmissible, quoique légal, et ce ne devrait pas être accepté. Lorsque la loi permet de tels excès, il faut changer la loi », a précisé Claude Béland.



Les pratiques exemplaires

Nouveauté cette année : le Conseil a souhaité cette année mettre en lumière quelques modèles et pratiques exemplaires qu'il lui a été donné d'observer en 2014.

Pour la cinquième année consécutive, les producteurs, détaillants et agents membres d'Éduc'alcool ont été exemplaires dans l'application du code d'éthique.

Les grandes brasseries n'ont pas adhéré au code d'éthique, mais elles ont donné suite aux demandes du Conseil : Labatt a changé le nom de sa bière Bud Light Platinum, qui n'est pas légère, en BL Platinum; Molson Coors s'est dissociée de la promotion sexiste faite par le Dépanneur du Lac avec l'une de ses marques.

La rôtisserie St-Hubert de Val-d'Or a mis ses voitures de livraison à la disposition des finissants de la région afin de leur assurer un service de raccompagnement sécuritaire à l'issue de leur bal de fin d'études.

Enfin, à l'occasion de la Saint-Patrick, la grande majorité des pubs irlandais de Montréal ont accédé à la demande d'Éduc'alcool et des Sociétés irlandaises unies de diffuser massivement auprès de leur clientèle le Guide de survie que les deux organismes avaient coédité pour promouvoir la modération dans la consommation.

« Le Conseil se réjouit de ces initiatives et il invite les adhérents au code d'éthique, la population et les médias à lui signaler les interventions et pratiques exemplaires qui mériteraient d'être soulignées », a conclu Me Béland.

Les recommandations du Conseil d'éthique relativement aux réformes des lois sur l'alcool :

- reconnaître, dans la loi, que l'alcool n'est pas un produit comme un autre et interdire formellement tout ce qui contribue à le banaliser
- reconnaître, dans la loi, que la vente d'alcool n'est pas un droit fondamental, mais un privilège qui ne peut être exercé que conditionnellement au respect absolu des lois et des règlements
- permettre à la police et à la RACJ de suspendre, voire d'abroger sur-le-champ, un permis d'alcool comme c'est le cas pour les permis de conduire, sans avoir à passer par d'interminables procédures, comme c'est le cas actuellement
- doter la Régie des moyens de faire appliquer les lois et règlements sans être à la merci des corps policiers qui ont d'autres priorités que l'application des lois sur l'alcool
- interdire formellement dans la réglementation le recours au sexisme et à l'exploitation de la sexualité pour vendre de l'alcool
- interdire formellement toute promotion qui permet de contourner le prix minimum de la bière par des promotions croisées ou autrement
- alourdir les sanctions qui pèsent sur les détenteurs de permis de vente d'alcool dans les cas de violation des lois et règlements
- limiter le nombre de permis d'alcool de manière à réduire la concurrence dans ce domaine
- augmenter les taxes sur la bière qui sont les plus basses au pays et qui permettent aux détaillants de se servir de ce produit alcoolisé comme produit d'appel

UNE NOUVELLE PUBLICATION D'ÉDUC'ALCOOL :

Les femmes subissent plus de pression et sont plus vulnérables que les hommes aux effets de l'abus d'alcool

Les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux effets de l'alcool en raison de leur différence de poids et de structure corporelle ainsi que de la manière dont elles métabolisent l'alcool. Toutefois, c'est aux normes sociales, et non à la biologie, qu'il faut attribuer la plus grande vulnérabilité des femmes qui ont trop bu à la violence physique ou sexuelle. Telles sont les grandes conclusions de la toute dernière publication d'Éduc'alcool, dans la série Alcool et santé, que l'organisme a rendue publique à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

De manière générale, 80 % des Québécoises consomment de l'alcool, et ce, modérément, tant du point de vue de la fréquence que du volume de consommation. Nous n'assistons donc pas à une féminisation à outrance des comportements d'abus. Mais il faut tout de même demeurer vigilant, puisque certains groupes de femmes consomment plus et plus souvent qu'auparavant.

De fait, il ressort des plus récentes recherches qu'une partie de l'explication des modèles de consommation des femmes réside dans notre culture, où la division des tâches est encore inégale entre les hommes et les femmes. Une autre explication réside dans les environnements immédiats de consommation qui influencent les comportements de boire de manière déterminante. Par exemple, beaucoup de bars, de pubs et de discothèques offrent régulièrement aux femmes de l'alcool à prix très réduit, parfois même gratuitement, ou organisent des soirées de type Ladies Night où les filles peuvent boire à volonté.

La fausse égalité des sexes

On entend encore trop souvent dire que nous avons une approche sexiste lorsque nous faisons la promotion de niveaux de consommation à faible risque distincts pour les hommes et pour les femmes. Ce n'est pas du sexisme; c'est de la rigueur scientifique. Le véritable sexisme, c'est que, de plus en plus, sous le faux prétexte de l'égalité des genres, les femmes consomment des quantités d'alcool qui ne respectent pas leur constitution biologique alors qu'il est amplement démontré qu'une femme en état d'ébriété est bien plus vulnérable qu'un homme dans le même état.

Selon plusieurs résultats de recherches portant sur les conséquences sexo-spécifiques de la consommation d'alcool des femmes, le syndrome d'alcoolisation fœtale et le cancer du sein sont les deux problèmes de santé associés à la consommation d'alcool les plus souvent mentionnés.

Comment boivent les femmes? Pour quelles raisons? Quelles en sont les conséquences pour leur santé et leur bien-être? Voilà autant de questions auxquelles Éduc'alcool tente de répondre dans cette publication destinée aux femmes de tous âges... tout autant qu'aux hommes. La démarche devrait permettre à tous d'être mieux renseignés, de faire des choix éclairés par rapport à leur consommation d'alcool et les convaincre que la modération a bien meilleur goût.

Contenu et disponibilité de la publication

Cette monographie d'Éduc'alcool vise à démystifier la consommation des femmes et à départager les mythes des réalités qui entourent cette réalité, à identifier les facteurs environnementaux qui l'influencent ainsi qu'à répertorier les répercussions sur la santé et la sécurité des femmes.



« L'alcool et les femmes » peut être téléchargée à partir du site Internet d'Éduc'alcool (www.educalcool.qc.ca). On peut aussi la recevoir sans frais en communiquant avec Éduc'alcool au 1 888 ALCOOL1. Elle est également disponible dans les hôpitaux, les CLSC et les succursales de la Société des alcools du Québec.

Éduc'alcool et les Sociétés irlandaises unies de Montréal font de la Saint-Patrick une célébration de la modération

Des centaines de milliers de Québécois, Irlandais d'un jour et de toujours, se sont retrouvés dans les rues de Montréal le 22 mars dernier, pour le défilé la Saint-Patrick. Cette année, Éduc'alcool et les Sociétés irlandaises unies de Montréal ont souligné l'événement en organisant une célébration de la modération, en rebaptisant la ligne verte du métro, la Ligne Saint-Patrick jusqu'à la fin de la semaine et en publiant le Guide de survie de la Saint-Patrick 2015. En axant la célébration sur l'immense apport culturel des Irlandais, les deux organismes souhaitaient rappeler que la fête de l'Irlande n'est pas synonyme d'abus.

De fait, Éduc'alcool a produit 32 000 fanions verts portant les mots « modération » et « Saint-Patrick » qui ont été distribués gratuitement tout au long du parcours du défilé et dans les stations de métro qui le desservent (Guy-Concordia, Peel et McGill), permettant à tous de s'approprier la promotion de la consommation modérée d'alcool.

En outre, après le succès exceptionnel du Guide de 2014, une nouvelle édition revue et améliorée de ce guide rappelait que pour profiter à plein de la fête, lors du défilé et des célébrations, ceux qui choisissent de prendre un verre gagnent toujours à le faire avec modération.

Le Guide de survie était offert dans les succursales de la SAQ de Montréal et des environs, ainsi que dans de nombreux collèges et universités. La Ville de Montréal et plusieurs municipalités de banlieue, de même que le Service de police de la Ville de Montréal, ont contribué à le distribuer. La plupart des pubs irlandais de la métropole ont aussi participé à sa diffusion.

Une mesure importante

Le jour de la Saint-Patrick, tous les Québécois deviennent Irlandais. La vente et la consommation d'alcool atteignent des sommets. C'est pourquoi, en conjuguant ses efforts à ceux des Sociétés irlandaises unies de Montréal, Éduc'alcool a continué à aider tous les inconditionnels de la Saint-Patrick à passer sans danger une journée réjouissante. C'est cela que les deux organismes ont affirmé haut et fort et ils ont permis aux spectateurs du défilé de le proclamer, eux aussi.

Nous reconnaissons tous que l'alcool a sa place dans les célébrations. Malheureusement, pour certains, l'événement devient un prétexte pour boire avec excès. Ce n'est évidemment pas un comportement que nous encourageons, et nous souhaitons que le Guide de survie, qui incite à la modération, contribue à rendre cette journée aussi sûre que festive. Prendre une cuite, même juste une fois et même le jour de la Saint-Patrick, c'est prendre une cuite de trop. En toutes circonstances, la modération a bien meilleur goût.

Fêter à fond, mais boire avec modération

Les Sociétés irlandaises unies de Montréal ne font pas la promotion ni ne tolèrent l'abus d'alcool, quel qu'il soit, pendant le défilé. Toutefois, elles sont conscientes que cela se produit et sont très heureuses de collaborer avec Éduc'alcool à la promotion de la modération.



Les dix conseils d'Éduc'alcool pour fêter sans danger :

1. La bière verte n'a rien de magique. Vous serez tout aussi éméché en la buvant qu'en buvant de la bière sans colorant alimentaire.
2. Une ou deux lampées suffisent à paqueter un leprechaun, et 4-5 bières (vertes ou non) font le même effet aux hommes.
3. Une bonne bouffe – un ragoût purement irlandais ou une poutine bien québécoise –, c'est parfait pour ralentir l'absorption de l'alcool dans le sang. Autrement dit, manger en prenant un verre empêche de devenir trop pompette trop vite.
4. Ne comptez pas sur votre trèfle à quatre feuilles pour rentrer à la maison indemne le jour de la Saint-Patrick. Ça en prendra un peu plus que ça contre des accusations de conduite avec facultés affaiblies.
5. Un verre standard de Guinness (340 ml), un verre de vin standard (140 ml) ou une dose de fin whisky (1,5 oz), c'est du pareil au même quand on examine le volume d'alcool. Une consommation, c'est 17,05 ml ou 13,45 g d'éthanol. Point à la ligne.
6. Le défilé de la Saint-Patrick dure environ trois heures. C'est plus ou moins le temps qu'il faut à un adulte pour métaboliser deux bonnes bières.
7. C'est vrai, l'eau n'est pas la boisson officielle de la Saint-Patrick. Et pourtant, il n'y a rien de tel qu'un Saint-Laurent frappé entre deux pintes pour vous garder frais et dispos plus longtemps.
8. Ce n'est pas un mythe, l'alcool déshydrate. Alors, levez votre verre (d'eau ou de boisson sans alcool) au frontibus, au nétibus, au mentibus... et glou et glou!
9. Le 17 mars, c'est le jour de la Saint-Patrick – pas la Saint-Patrick jour et nuit. Saviez-vous que la plupart des cas de conduite avec facultés affaiblies sont la triste conclusion de beuveries prolongées?
10. Et qu'on se le dise : ceux qui veillent sans penser au lendemain risquent bien d'être récompensés par un lendemain de veille.

L'alcool en poudre : un désastre en matière de prévention et un danger pour les plus vulnérables

Éduc'alcool considère l'autorisation qui a été donnée le mois dernier par les États-Unis de produire et de commercialiser l'alcool en poudre comme un véritable désastre en matière de prévention et un immense danger pour les personnes les plus vulnérables de la société. L'organisme réagit à la décision de l'Alcohol and Tobacco Tax and Trade Bureau (TTB) de permettre la production et la vente des produits dits Palcohol, malgré le fait que de multiples États, dont la Louisiane, la Caroline du Sud, le Vermont, l'Ohio, le Colorado et New York, l'aient interdit et que de multiples autres s'apprêteraient à le faire.

Indépendamment de la question du contrôle de la qualité de ce produit, le seul fait que sa production et sa commercialisation soient autorisées est un danger en soi. N'importe qui – y compris des mineurs – pourra se procurer de l'alcool en poudre sur Internet, se le faire poster et livrer sans la moindre entrave. Comme aucun contrôle des prix du Palcohol ne sera possible, cela se traduit par une accessibilité accrue, ce qui est particulièrement préoccupant.

Éduc'alcool formule également de nombreuses craintes quant à la commercialisation et à la promotion de l'alcool en poudre. De fait, l'entreprise qui en a obtenu l'autorisation a déjà affirmé qu'on pourrait l'emporter facilement au cinéma, à des concerts ou à des événements sportifs pour éviter de payer le gros prix sur place. Elle recommandait même de le saupoudrer directement sur de la nourriture.

Pire encore, après avoir proposé à ses futurs clients, sur son site Web, de renifler la poudre comme de la cocaïne, l'entreprise a révisé sa position et annoncé qu'il n'est pas recommandé de la renifler. Dans sa rétractation, elle a indiqué que ce n'est pas un moyen responsable ou intelligent de consommer le Palcohol. Elle a également signalé à ses usagers potentiels qu'ils auraient très mal au nez en plus de n'en tirer aucun bénéfice. Pour bien des jeunes, c'est le meilleur moyen pour qu'ils le fassent.

Il est extrêmement difficile, voire impossible de contrôler la vente et l'usage de ce produit, et il ne suffit pas qu'il ne soit pas mis en vente chez nous pour qu'il ne se retrouve pas dans les mains des jeunes et des personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi il importe au plus haut point de sensibiliser tant les parents que les jeunes aux immenses dangers de ce produit. La réprobation sociale doit absolument contribuer à en limiter les dégâts.



Mise à jour de la formation Action Service

En plus de poursuivre ses représentations, auprès des autorités gouvernementales comme des oppositions, pour rendre le cours Action Service obligatoire pour tous les propriétaires et serveurs des établissements licenciés, Éduc'alcool tient à ce que cette formation essentielle soit constamment à jour. C'est ainsi que la partie légale, qui se trouve au début du cours, a été entièrement revue et qu'elle comporte maintenant les plus récentes décisions des tribunaux et de la Régie des alcools, des courses et des jeux dans le domaine de l'application des lois sur l'alcool et notamment des sanctions qui pèsent sur les établissements licenciés qui continuent à servir de l'alcool à des clients intoxiqués.

La version renouvelée d'Action Service est déjà en vigueur et les premières formations la prennent en compte.

Le point central de ce dossier demeure toutefois l'absolue nécessité qu'Action Service devienne obligatoire, seule façon de réduire de manière déterminante la conduite avec les facultés affaiblies, ce qu'Éduc'alcool revendique depuis plus de 12 ans avec l'espoir qu'il sera un jour entendu.



Éduc'alcool assure la promotion du programme de prévention secondaire Alcochoix+

Cette année encore, dans le cadre de l'entente qu'il a signée avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Éduc'alcool a poursuivi ses efforts de promotion du programme de prévention secondaire Alcochoix+.

Né en Alberta, importé au Québec et adapté à la réalité québécoise, Alcochoix+ s'est implanté chez nous il y a une douzaine d'années grâce aux efforts de responsables de CLSC. Ce programme aide les personnes, qui ont plusieurs occasions de boire de l'alcool et qui craignent de perdre le contrôle de leur consommation, à rester dans des limites acceptables et à éviter les problèmes de dépendance.

Convaincu de son efficacité amplement démontrée par des évaluations rigoureuses, Éduc'alcool a assuré la promotion du programme des années durant, soutenant un à un les CLSC qui le dispensaient. Par la suite, lorsque le MSSS en a fait un programme national, notre organisme a décidé de continuer à soutenir son « enfant adoptif » et il mène chaque année une campagne invitant les personnes qui ressentent le besoin de modérer leur consommation à s'y inscrire.

Le programme Alcochoix+ propose une démarche qui s'adapte parfaitement aux besoins de différentes personnes. Il est offert en trois formules :

- la formule autonome qui permet de suivre le programme seul, à l'aide d'un guide et dans laquelle chacun progresse à son propre rythme pendant environ 6 à 8 semaines.
- la formule guidée dans laquelle, en plus de progresser à l'aide du guide, le participant rencontre à quelques reprises un intervenant qui peut répondre à ses questions, le guider et le soutenir dans sa démarche.
- la formule de groupe où les participants assistent à six rencontres de groupe de 90 minutes. Un intervenant leur présente les principaux éléments du programme et ils peuvent discuter avec les autres participants des obstacles rencontrés, des stratégies les plus efficaces pour eux et des progrès effectués.

Une évaluation confidentielle et gratuite faite par un professionnel permet de s'assurer que le programme Alcochoix+ convient aux besoins des inscrits.



Alcochoix+

**JE BOIS.
J'Y VOIS.** VOTRE CONSOMMATION D'ALCOOL VOUS PRÉOCCUPE ? VOUS PRENEZ DE 10 À 35 CONSOMMATIONS D'ALCOOL PAR SEMAINE ?

ALCOCHOIX+ OFFRE UNE GAMME DE SERVICES CONFIDENTIELS ET GRATUITS.

- ① **FORMULE AUTONOME**
Vous cheminez seul en utilisant le guide Alcochoix+.
- ② **FORMULE DIRIGÉE**
En plus de progresser à l'aide du guide, vous bénéficiez de quelques rencontres avec un intervenant Alcochoix+.
- ③ **FORMULE DE GROUPE**
Vous assistez à six séances de groupe animées par un intervenant.

Pour plus d'information, contactez :

Centre de santé de Chibougamau	418 748-6435
Centre de santé Rivest-Ricard	418 745-2581
Centre de santé Lebel	819 755-4881
Centre de santé Isle-Dieu	819 739-2515
Centre de santé de Radisson	819 638-7050

www.alcochoixplus.gouv.qc.ca

Éduc'alcool
La modération a bien meilleur goût.

Santé et Services sociaux Québec

Naissance bientôt d'Éduc'alcool Portugal

Éduc'alcool s'est acquis une solide réputation d'organisme ayant les meilleures pratiques dans le domaine de la prévention et de l'éducation aux questions d'alcool partout au pays et dans le monde. Ses campagnes sont souvent citées en exemple, ses publications adaptées et traduites dans plusieurs langues, et ses ressources sollicitées pour des conférences ou pour des échanges d'expériences.

Notre organisme a inspiré la création d'organisations similaires dans de nombreux pays étrangers. Plusieurs ont repris, avec notre accord et notre collaboration, notre mission, notre vision, nos valeurs et nos approches et les ont adaptées chez eux. D'autres, toujours avec notre accord, ont même adopté notre nom, ce que le conseil d'administration d'Éduc'alcool autorise, du moins pour un certain temps, dans la mesure où ces organismes adhèrent pleinement et sans réserve à nos fondements et à nos orientations.

C'est ainsi que naîtra sous peu ce printemps un Éduc'alcool Portugal, qui aura la possibilité d'adapter nos publications et qui a déjà préparé une version en portugais de la publication L'Alcool et les femmes. Celle-ci s'ajoute à la version espagnole de cette même publication, adaptée dans la langue de Cervantès par Éducalcohol Costa Rica.

Cela nous permet également de mettre la publication dans ces deux langues à la disposition des Québécois hispanophones et lusophones.



ÁLCOOL E SAÚDE

O ÁLCOOL E AS MULHERES

Campagne de fin d'année scolaire : la bonne aventure

Chaque année, Éduc'alcool mène dans les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires des campagnes de sensibilisation à la consommation modérée d'alcool et à la nécessité de ne pas boire et conduire. Ces campagnes ont lieu aux trois périodes charnières de l'année scolaire : la rentrée, le temps des fêtes et la fin des classes.

La campagne étudiante de cette fin d'année scolaire a pour thème : La bonne aventure. Une voyante lit dans sa boule de cristal qu'il y a eu beaucoup de consommation d'alcool un soir et beaucoup de... problèmes le lendemain.

Toutes les campagnes d'Éduc'alcool qui s'adressent à cette clientèle sont testées auprès de groupes de discussion composés, séparément, de jeunes filles et de jeunes garçons de différents âges et de différents établissements d'enseignement.

Le concept retenu a obtenu d'excellents résultats lorsqu'il a été testé. Les jeunes l'ont trouvé drôle. Ils ont indiqué que le message des conséquences regrettables d'une soirée trop arrosée passait bien et qu'il était traité de manière fort originale. Le slogan est efficace, ont-ils dit, et le message est clair : même si sur le moment tu vas t'amuser, est-ce que ça vaut vraiment la peine, en tenant compte des regrets qui viendront le lendemain?

La sensibilisation des jeunes est l'une des grandes priorités d'Éduc'alcool qui s'y consacre depuis plus de 23 ans maintenant.



Recul de la consommation excessive des jeunes Québécois

Les résultats de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013, dévoilés par l'Institut de la statistique du Québec, révèlent qu'au cours des 12 derniers mois, la consommation d'alcool a régressé chez les élèves du secondaire, passant de 71 % en 2000 à 57 % en 2013.

Cette enquête a été menée auprès de 5 000 jeunes du secondaire, en novembre et décembre 2013, dans 153 écoles publiques et privées du Québec. Il s'agit de la 7e édition.



En plus de renseigner les Québécois sur les habitudes de vie des adolescents, les données recueillies seront utiles à l'élaboration, à l'amélioration et au suivi des programmes destinés aux jeunes. En effet, ces données permettront de rendre plus efficaces les programmes de prévention des comportements potentiellement à risque pour la santé et les programmes de promotion de saines habitudes de vie qui s'adressent aux adolescents québécois.

L'Institut de la statistique du Québec produit et diffuse des informations statistiques objectives sur différents aspects de la société québécoise, et ces données ne peuvent que nous réjouir.

Sans faire aucunement de lien de cause à effet entre ces résultats et nos efforts d'éducation, de sensibilisation et de prévention (nul ne peut s'attribuer, seul, le mérite de ces progrès), il n'en demeure pas moins exact que de tels résultats ne peuvent être que la conséquence d'efforts combinés des divers intervenants, dont Éduc'alcool, qui occupe une place de choix dans ce domaine.

Il reste tout de même passablement de travail à accomplir, malgré le chemin parcouru. La dernière chose à faire est de se reposer sur ses lauriers. Ces résultats doivent être vus comme une invitation à poursuivre le travail.

Éduc'alcool
606, rue Cathcart, bureau 1000, Montréal, Québec H3B 1K9
Téléphone : + 1 514 875-7454, + 1 888 ALCOOL1
Courriel : info@educalcool.qc.ca